

CURRICULUM VITAE

Nom : Levallois

Prénom : Pierre

Date et lieu de naissance : Né le 9 septembre 1987, à Lyon (69)

Adresse électronique : pierre.levallois@univ-lorraine.fr



I – FORMATION UNIVERSITAIRE

2020 : Qualifié aux fonctions de **Maître de conférences** (CNU section 02)

2019-2020 : Sous-admissible au concours de l'agrégation de droit public

2010-2019 : **Doctorat de droit public**

- Titre de la thèse : ***L'établissement public marchand – Recherche sur l'avenir de l'entreprise en forme d'établissement public***
- Thèse soutenue le 18 mars 2019 à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, sous la direction du Professeur Caroline Chamard-Heim devant un jury présidé par le Professeur Gabriel Eckert (Strasbourg) et composé des Professeurs Sophie Nicinski (Paris 1 – *rapporteur*) et Benoît Plessix (Paris 2 – *rapporteur*), Michaël Karpenschif (Lyon 3 – *suffragant*) et Caroline Chamard-Heim (Lyon 3)
- Autorisation de publication en l'état

2012-2014 : **Certificat d'aptitude à la profession d'avocat**, École des avocats de la région Rhône-Alpes

2013-2014 : **Master 2**, Droit des contrats publics, Mention Assez Bien, Université Jean Moulin Lyon 3

2009-2010 : **Master 2 Recherche**, Droit public fondamental, Université Jean Moulin Lyon 3

2008-2009 : **Master 1 Droit public**, Université Jean Moulin Lyon 3

2005-2008 : **Licence en droit public**, Université Jean Moulin Lyon 3

II – FONCTIONS

- 2020- :** **Maître de conférences en droit public**, Faculté de Droit, Économie et Administration de Metz, Université de Lorraine
- 2019-2020 :** **Enseignant-chercheur contractuel** (LRU), Université de Nîmes
- 2018 :** **Chargé d’enseignements vacataire**, IEP de Grenoble
- 2015-2017 :** **Attaché temporaire d’enseignement et de recherche**, Université Jean Moulin Lyon 3
- 2011-2012 :** **Assistant de justice**, Cour administrative d’appel de Lyon
- 2010-2015 :** **Chargé d’enseignements vacataire**, Université Jean Moulin Lyon 3

III – ACTIVITES DE RECHERCHE

1. Activités individuelles

a) **OUVRAGE**

- 1) *L’établissement public marchand – Recherche sur l’avenir de l’entreprise en forme d’établissement public*, Dalloz, 2021, coll. « Nouvelle bibliothèque de thèses », vol. 208
 - Thèse chroniquée dans la rubrique « Ma thèse en 3000 signes », *Dr. adm.*, n° 12, déc. 2019, p. 13
 - Thèse chroniquée dans la rubrique « Chronique des thèses », *RFDA*, 2021, p. 205
 - Thèse honorée du Prix de thèse Dalloz 2020

b) **ARTICLES**

- 2) « Les progrès de l’action indemnitaire en *private enforcement* », *CMP*, nov. 2020, étude n°9
- 3) « L’équilibre menacé de la procédure fiscale », *RFDA*, n° 3, mai-juin 2020, p. 525
- 4) « La nouvelle SNCF : du groupe public ferroviaire au groupe public unifié », *Dr. adm.*, n° 10, oct. 2019, étude n° 12
 - Article honoré du premier prix Michel Bazex du meilleur article de droit public des affaires (mars 2020)
- 5) « La loi *Pacte* et les privatisations : la nouvelle vague ? », *Droit de la voirie*, n° 208, mai-juin 2019, p. 97

c) **NOTES DE JURISPRUDENCE ET CHRONIQUES**

- 6) « La protection du concessionnaire par l’autorité gestionnaire du domaine public », note sous CAA Lyon, 1^e chambre, 23 sept. 1997, n° 94LY01164, *Ministre de l’Équipement, des Transports et du Tourisme*, in Chamard-Heim C., Testard C., Meurant C. et Untermaier É. (dir.), *Les Grandes décisions commentées de la jurisprudence administrative lyonnaise*, LexisNexis, 2021 (à paraître).

- 7) « L'apport de l'IFPEN au droit de la garantie implicite », note sous Trib. UE, 5 oct. 2020, *IFPEN et République française c/ Commission*, aff. jtes T479/11 RENV et T157/12 RENV, *AJDA*, 2021 (à paraître)
- 8) « L'usager du SPIC enchaîné à la compétence judiciaire », note sous Cass. Civ. 1^e, 14 nov. 2019, *Société PCA c/ SNCF Réseau*, n° 18-21.664, *AJDA*, 2020, p. 1549
- 9) Obs. sous TA Paris, 24 janv. 2020, n° 2000208/4, *JCP A*, n° 14, 6 avril 2020, comm. n° 2105
- 10) « Retour sur la rationalisation de la jurisprudence *Époux Barbier* », note sous T. confl., 11 janv. 2016, *Comité d'établissement de l'unité clients et fournisseurs Île-de-France des sociétés ERDF et GRDF c/ Sociétés ERDF et GRDF*, n° 4038, *JCP A*, n° 50, 19 déc. 2016, comm. n° 2334
- 11) « La construction d'une piscine municipale ne présente pas un degré de complexité propre à justifier le recours au contrat de partenariat », note sous C.A.A. Lyon, 2 janv. 2014, *Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Auvergne c/ Commune de Commentry*, n° 12LY02827, *ALYODA rev. jurisp.*, 2014, n° 2
- 12) « Du nouveau sur le principe d'impartialité », note sous C.A.A. Lyon, 6 mars 2012, *M.V c/ commune de Clermont-Ferrand*, n° 11LY01286, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 3
- 13) « La demande de frais irrépétibles postérieure au désistement de la partie adverse est désormais recevable », note sous C.A.A. Lyon, 28 juin 2011, *Société Duralex International*, n°s 10LY00815, 10LY00817, 10LY00912 et 10LY01001, *ALYODA rev. jurisp.*, 2012, n° 1

d) COMMUNICATIONS

- 14) « De l'excès de pouvoir à la pleine juridiction », in Caille P. et Levallois P. (dir.), *Les ajustements contemporains du droit de l'ouvrage public*, IRENEE, Université de Lorraine, 14 oct. 2021 (actes à paraître au *JCP A*)
- 15) « Le recours en responsabilité en cas de privation ou de restriction de propriété », in Travard J. (dir.), *La protection des droits fondamentaux par le recours en responsabilité*, Université Jean Moulin Lyon 3, 18 juin 2021 (actes devant faire l'objet d'une publication)
- 16) « Le financement public du nucléaire civil », in Pauthe N., *Le droit administratif face aux spécificités du nucléaire civil*, Université Clermont-Auvergne, 3 mars 2021 (à paraître)
- 17) « Le groupe public », in AFDA, *Les nouveaux visages de l'administration*, Université de Lille, 11 décembre 2020 (à paraître à la RDP)
- 18) « In house et compétence », in Karpenschif M. et Roux Ch. (dir.), *L'exception in house, 20 ans après l'arrêt Teckal*, Université Jean Moulin Lyon 3 ; *JCP A*, n° 28, 13 juil. 2020, étude n° 2206

2. Activités collectives

a) LABORATOIRES DE RATTACHEMENT

- Membre de l'IRENEE, Université de Lorraine (EA 7303), dirigée par M. le Professeur Ch. Fardet
- Chercheur associé à l'Équipe de droit public de Lyon (E.D.P.L.), Université Jean Moulin Lyon 3 (EA 666), dirigée par M. le Professeur Ch. Roux

b) PARTICIPATION A L'ORGANISATION DE COLLOQUES

- *Les ajustements contemporains du droit de l'ouvrage public*, P. Caille et P. Levallois (dir.), IRENEE, Université de Lorraine, 14 oct. 2021 (actes à paraître au *JCP A*)
- *Les 30 ans des cours administratives d'appel*, Institut d'études administratives (IEA) et Association Lyonnaise de Droit Administratif (ALYODA) (dir.), 1^{er} décembre 2017, *AJDA* 2018, p. 778
- *Patrimoine(s) et équipements militaires. Aspects juridiques*, C. Chamard-Heim Et P. Yolka (dir.), Éditions Varenne-LGDJ, Colloques & Essais, t. 67, 2018
- *Le juge judiciaire*, colloque annuel de l'Association Française pour la recherche en Droit Administratif (A.F.D.A.), Dalloz, Thèmes et commentaires, 2016
- *Les contrats entre personnes publiques*, S. Caudal, J.-Fr. Sestier et É. Untermaier-Kerléo (dir.), *AJDA*, 2013, pp. 833 et s.
- *La motivation en droit public*, S. Caudal (dir.), Dalloz, Thèmes et commentaires, 2013
- *Externalisation des propriétés publiques : pratiques, techniques, résultats*, C. Chamard-Heim et H. de Gaudemar (dir.), *JCP A*, 2012, n^{os} 2130 et s.

c) PARTICIPATION A DES LEÇONS D'AGREGATION

- Pr. Christophe Testard (Université Clermont-Auvergne) – Concours d'agrégation de droit public 2018 – Leçon de 24h (Droit constitutionnel)
- Pr. Lukasz Stankiewicz (Université de Limoges) – Concours d'agrégation de droit public 2018 – Leçon de 24h (Droit administratif)
- Pr. Christophe Roux (Université Jean Moulin Lyon 3) – Concours d'agrégation de droit public 2016 – Leçon de 24h (Droit européen)

d) ACTIVITES ASSOCIATIVES

- Membre de l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA)
- Membre de l'Association lyonnaise de droit administratif (ALYODA)

IV – ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

• COURS MAGISTRAUX

- **Institutions internationales**, 32h, Licence 1, Université de Lorraine
- **Droit des travaux publics**, 36h, Master 1 droit public, Université de Lorraine
- **Droit institutionnel de l'Union européenne**, 18h, Licence 1, Université de Lorraine
- **Droit international public**, 30h, Licence 3, Université de Nîmes (avec TD)
- **Protection internationale et régionale des droits de l'homme**, 24h, Master 1 droit public et Master 2 droit des affaires (mutualisé), Université de Nîmes
- **Procédure contentieuse de l'Union européenne**, 24h, Master 1 droit public, Université de Nîmes
- **Théorie de la commande publique**, 18h, Master 2 Management des collectivités territoriales, IEP de Grenoble

- **TRAVAUX DIRIGES**

- **Droit constitutionnel**, Licence 1, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université de Nîmes
- **Droit administratif général**, Licence 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Ain Shams du Caire
- **Droit administratif des biens**, Licence 3, Université Jean Moulin Lyon 3
- **Droit du contentieux administratif**, Master 1 droit public, Université Jean Moulin Lyon 3